

Gatumba (page 2)

Délocalisation imminente



Le travail le plus urgent est de délocaliser les personnes affectées et de leur porter secours en vivres et non vivres ainsi que d'envisager d'autres actions à court, moyen et long termes.

SOCIÉTÉ



Mutuelle communautaire

Une mutuelle communautaire pour amortir les chocs dans le secteur informel (page 3)

GOVERNANCE



Carte d'identité biométrique

Une carte d'identité biométrique à l'horizon 2025 ? (page 4)

GENRE



Concours MIME

Ange Raïssa Irakoze, la gagnante de la finale nationale... (page 6)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Vers la redynamisation de la filière café ?



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Le café reste le pilier de l'économie nationale dans la mesure où il apporte des devises et des revenus aux ménages. Cependant la production du café vert est en chute libre. Elle oscille autour de 8 000 tonnes alors que les

projections portent sur une quantité exportable de 45 000 tonnes chaque année.

Pour gagner ce pari, il faudra mobiliser des investissements conséquents pour redynamiser l'ensemble de la chaîne de valeur. Malgré les tentatives de nationalisation de la filière café, les défis demeurent nombreux. Les milieux bien informés évoquent notamment le désintérêt de la population, le faible encadrement des producteurs, les opérateurs privés qui s'enrichissent sur le dos des producteurs. A cela s'ajoutent un prix peu rémunérateur qui décourage les caféiculteurs et le phénomène de cyclicité. En décembre 2023, les données de la Banque centrale montre que la production du café vert a fortement diminué de 46,1% en raison de la cyclicité du caféier. En conséquence, les recettes issues de l'exportation

du café vert ont connu une baisse de 45%.

Dans l'entretemps, le gouvernement poursuit sa politique de nationalisation de la filière café concrétisée par la création de l'Office pour le Développement du Café (ODECA). Depuis 2019, cet office pilote de nombreuses réformes qui a abouti à l'augmentation du prix au producteur qui a plus que doublé (passant de 500 FBu par kilo de café cerise à 1 200 FBu).

Apparemment, cela n'a pas réussi à convaincre les caféiculteurs qui estiment le prix encore très bas par rapport aux intrants utilisés dans la production du café. Les autorités confirment que certains producteurs se tournent vers d'autres cultures jugées plus rentables. Ils déracinent leurs champs sous prétexte que le café ne procure pas assez de sous.

Cela étant, le café burundais est réputé à l'échelle mondiale de par sa qualité. L'année dernière, le café burundais a raflé la première place aux 400 producteurs présents à Boston aux Etats-Unis lors d'une foire internationale du café. Les producteurs reçoivent des primes après ce genre d'évènement.

Les caféiculteurs de Kayanza en savent plus. En 2017, un lot de café issu de la station de lavage de Kibingo en province de Kayanza a été coté meilleur café du monde lors de la vente aux enchères. Un kilo a été vendu 115 USD et les producteurs en ont bénéficié des primes jusqu'à 100 FBu/kg. De quoi rémunérer les efforts des caféiculteurs qui s'investissent pour améliorer la qualité du café.

Les interventions se concentrent sur l'installation de nouveaux vergers. L'objectif est de mettre en

place dans chaque province des espaces agropoles pour booster la production. Rien qu'en province de Gitega, plus de 120 ha ont été identifiés par l'ODECA pour y installer de nouveaux plants de caféiers cette année. Le programme de mise en place de nouveaux plants de caféiers cible également les provinces de Mwaro, Karusi, Ruyigi, Muyinga et Cankuzo. Les autorités invitent les directeurs d'écoles, les leaders religieux et les administratifs à préparer des champs de café pour augmenter la production. Encore une fois, il faudra attendre trois à cinq ans pour avoir les premières cerises. Les pouvoirs publics devraient réfléchir sur d'autres sources de devises pour endiguer la crise économique qui paralyse l'ensemble de l'activité économique.

ENVIRONNEMENT

Inondations à Gatumba : les victimes doivent être délocalisées

Comme le problème des inondations de Gatumba n'a pas encore trouvé une solution efficace, l'Etat burundais a décidé de délocaliser les victimes vers des endroits sûrs. Mais les habitants de cette zone ne veulent pas la quitter, car ils nés là-bas

Le gouvernement du Burundi a décidé de délocaliser les habitants de Gatumba victimes des inondations. Mais la plupart d'entre eux ne veulent pas quitter cet endroit parce qu'ils sont nés là-bas. Plutôt, ils demandent à l'Etat de construire une digue de protection le long de la rivière Rusizi pour contrer l'eau. « Les gens de Gatumba ne veulent pas quitter cette zone sous prétexte qu'ils sont nés là-bas. Mais cela ne tient pas la route. Ils doivent être délocalisés vers un endroit sûr, hors de l'eau », a précisé Gervais Ndirakobuca, Premier ministre du Burundi devant le parlement réuni en congrès, mercredi le 24 avril 2024, lors de la présentation du rapport de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du Gouvernement, premier semestre de l'exercice 2023/2024. Le premier ministre a indiqué que l'Etat est en train de chercher des terres domaniales adéquates pour y installer les habitants de Gatumba victimes des inondations.

Plus de 2000 ménages vont être délocalisés dans un premier temps

La Plateforme Nationale de



Au moins 2000 ménages de Gatumba victimes des inondations seront délocalisés vers les communes de Kabezi et Mubimbi.

Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes s'est réunie au siège de la Croix Rouge le 22 avril 2024 pour trouver des solutions urgentes pour les victimes des glissements de terrain et de la montée des eaux du lac Tanganyika. Les participants se sont mis d'accord pour délocaliser dans un premier temps au moins 2000 ménages de la zone Gatumba, victimes des inondations. Cela pour mettre en application les recommandations du Conseil des ministres qui s'est réuni mercredi le 17 avril 2024 à Gitega. Les personnes qui seront évacuées, elles vont être installées dans les sites sis dans les communes Mubimbi et Kabezi de la province Bujumbura.

Désiré Nsengiyumva, gouverneur de la province de Bujumbura estime que ce ne sont pas que les habitants de Gatumba qui ont besoin d'être délocalisés. Même ceux de Rukaramu éprouvent ce besoin. Mais M. Nsengiyumva affirme qu'un bon nombre de victimes des inondations ne veulent pas quitter Gatumba soi-disant que l'Etat veut les chasser de chez eux pour les installer dans d'autres endroits auxquels elles ne sont pas habituées.

Pour eux, Kabezi et Mubimbi sont des zones montagnardes qui connaissent les phénomènes d'éboulements et de glissements de terrain qui pourraient leur être fatales.

« Idéalement, chaque mesure que l'Etat prend doit répondre aux préoccupations de la population. Malheureusement, la plupart des habitants de Gatumba ne sont pas prêts à quitter cette zone. Pourquoi ? Parce que certains d'entre eux sont habitués à y vivre où à y exercer des activités génératrices de revenus grâce à la proximité de la frontière avec la République Démocratique du Congo (RDC) », estime Sébastien Misago, président de l'Association pour la Solidarité patriotique, l'Autodéveloppement et la Protection de l'Environnement (ASAPE).

Pour M. Misago, si l'Etat estime que la délocalisation des habitants de Gatumba est nécessaire, tant mieux, mais il faut le faire systématiquement dans la dignité. Que l'Etat leur construise un village acceptable nanti de structures de soins, d'écoles, de terrains de jeux, d'eau, de l'électricité, de routes,

de marché, etc. Donc, ce village doit être meilleur que Gatumba. Le village en question doit être différent d'un site de déplacés. Qu'à cela ne tienne, l'Etat doit venir en aide aux victimes de la montée des eaux du lac Tanganyika.

Après tout, c'est une recommandation du conseil des ministres

Le Conseil des ministres qui s'est réuni mercredi le 17 avril 2024

à Gitega a analysé différents points dont celui sur les effets du changement climatique au Burundi.

« Aujourd'hui, le phénomène El Nino observé en 2014 refait surface avec une montée progressive des eaux du lac Tanganyika depuis l'an 2018 et qui est en train d'atteindre le paroxysme cette année, dépassant le plus haut niveau qui avait été atteint en 1964. Ce phénomène est à l'origine des fortes précipitations qu'on observe ces jours-ci et affecte beaucoup de personnes, tandis que d'autres sont aujourd'hui des déplacés internes surtout à Gatumba. Par ailleurs, la population est menacée par les animaux aquatiques comme les hippopotames et les crocodiles », lit-on dans le communiqué sanctionnant la réunion du Conseil des ministres.

Le travail le plus urgent est de délocaliser les personnes affectées et de leur porter secours en vivres et non vivres ainsi que d'envisager d'autres actions à court, moyen et long termes. Le Conseil des ministres a conclu que la délocalisation immédiate de la population affectée, surtout celle de Gatumba et trouver où l'installer définitivement en dehors de la plaine s'avèrent nécessaire. Ensuite, il faut disponibiliser les moyens pour aménager les sites de délocalisation. Il faut lancer un appel à la solidarité nationale pour collecter les vivres en faveur des victimes. Le Conseil des ministres a recommandé que les infrastructures publiques comme les écoles et les hôpitaux... soient délocalisées également.

Gilbert Nkurunziza

Taux de change du 26 Avril 2024

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2851	2897
Euro	3059	3108
Shi. Kenyan	21,1998	21,5417
Shi. Tanzanien	1,1009	1,1187
Shi. Ougandais	0,7494	0,7615
Fr Rwandais	2,2104	2,2460

Une mutuelle communautaire pour amortir les chocs dans le secteur informel

Le taux de pénétration de la mutuelle de santé communautaire reste encore faible. Pourtant, bien que les cotisations soient faibles, la mutuelle communautaire rend service à la communauté, surtout rurale. Le secrétariat exécutif explique

« La PAMUSAB a constaté que dans le secteur informel, surtout rural, il n'y avait pas de mécanismes qui pouvaient permettre à la population d'accéder facilement aux soins de santé », explique Espérance Kaneza, secrétaire exécutive de la Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB), une plateforme soucieuse de la couverture maladie universelle.

Pourtant, confirme-t-elle, C'est moins coûteux de faire adhérer un membre de sa famille ou un proche, de payer une cotisation pour lui dans une mutuelle de santé que de l'héberger, de payer les frais de déplacement et les frais de soins de santé lorsqu'il se fait soigner. Cela lorsqu'il est chez toi en ville.

Elle rappelle que la PAMUSAB est fonctionnelle depuis bientôt 14 ans. « La plateforme réunit les acteurs qui appuient les mutuelles de santé. Les mutuelles de santé qui sont membres de la PAMUSAB sont des mutuelles communautaires », indique Mme Kaneza.

Une adhésion sans frontière

« Toute la population du monde rural est dans le viseur de la mutuelle communautaire. Pour être membres de la mutuelle communautaire de santé, il faut libérer les cotisations et les frais d'adhésion », annonce la patronne de la PAMUSAB.

Elle fait remarquer que la cotisation est fixée à 30 mille FBu par an pour un ménage comprenant entre deux et six personnes. Pour un ménage qui a plus de six personnes, la cotisation est fixée à 35 mille FBu par an. Pour un ménage unipersonnel, la cotisation est fixée à 20 mille FBu par an et il y a également les frais d'adhésion de 1000 FBu pour chaque ménage.

Cependant Mme Kaneza reconnaît que dans le secteur privé, il y a ceux qui sont assurés par les assurances ou les micro assurances et d'autres qui ne le sont pas.

« Ceux qui n'ont pas la couverture universelle à l'intérieur du pays adhèrent à la mutuelle de santé », martèle-t-elle. Pour être bénéficiaire, continue Mme Kaneza, les organisations membres de la PAMUSAB ont des programmes d'appuis. C'est dans ces programmes où on trouve des équipes techniques. Celles-ci sont sur terrain. Ce sont des animateurs qui font la sensibilisation au sein de la population.

Il y a ensuite un comité d'initiative qui sensibilise et collecte les cotisations des membres. Et puis on ouvre un compte bloqué auprès des Institutions de Microfinances (IMFs). On y effectue des versements des cotisations des ménages.

« L'effectif minimum pour que la mutuelle puisse commencer est d'environ 150 ménages. C'est lors de l'assemblée générale de ces ménages qu'on élit les organes de cette mutuelle de santé en mettant en place le conseil d'administration dont les membres varient entre 7



Espérance Kaneza, secrétaire exécutive de la Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB): « Toute la population du monde rural est dans le viseur de la mutuelle communautaire ».

et 11 personnes. Parmi ceux-ci, 3 sont élus pour constituer le comité exécutif et on met également en place un conseil de surveillance », fait-elle savoir.

Après l'assemblée générale constitutive, on considère que la mutuelle est déjà née et on fait toutes les procédures pour que la mutuelle soit agréée par le ministère de tutelle est le ministère en charge de la solidarité et puis on recrute le gérant.

Les services offerts dans les structures sanitaires diversifiées

« Nous offrons les services au niveau des centres de santé publics et privés. Dans les centres de santé publics qui ont signé des conventions avec les mutuelles de santé, un bénéficiaire qui s'y fait soigner paie 20% de la facture tandis que la mutuelle communautaire paie 80% », précise Mme Kaneza.

Elle informe également que pour les centres de santé privés ou confessionnels qui ont signé des conventions avec la mutuelle communautaire, celle-ci rembourse 60% et 40% de la facture sont remboursés par le bénéficiaire.

Pour les hôpitaux publics, avise Mme Kaneza, la mutuelle de santé communautaire rembourse 70% et le bénéficiaire 30% de la facture. En ce qui est des hôpitaux privés et confessionnels, la mutuelle de santé communautaire rembourse 50% et le bénéficiaire 50% de la facture.

Elle rassure que lorsqu'on tombe malade, on se rend à la structure sanitaire la plus proche et la facture est payée selon la structure fréquentée.

Au niveau des centres de santé, poursuit-elle, ce n'est pas plafonné, mais au niveau des hôpitaux, pour protéger financièrement les mutuelles de santé, le montant à rembourser est plafonné à 200 mille FBu.

« Malgré cela, nous avons effectué une enquête sur 2 ans et nous avons constaté que les factures qui

dépassent les 200 mille FBu sont évalués à 5% », explicite-t-elle.

Mme Kaneza dévoile que l'âge d'être bénéficiaire n'est pas spécifié. Si par exemple les parents ne sont plus actifs, soit à l'âge de 65 ans, les mutuelles communautaires permettent à un enfant d'inscrire ceux-ci sur sa carte, ajoute-t-elle.

Les enfants pris en charge par les parents sur la carte de la mutuelle de santé ont un âge maximum de 18 ans, exceptés les écoliers, les élèves et les enfants vivant avec un handicap qui ne sont pas productifs.

La plus-value de la PAMUSAB

« Depuis les années 2010, il y avait pas mal de mutuelles de santé fonctionnelles, mais qui faisaient face à plusieurs problématiques liées notamment à la contractualisation avec les services sanitaires, à l'accès aux médicaments, à la législation, au plaidoyer fait par chaque organisation... C'est à ce moment que les organisations qui appuyaient les mutuelles de santé se sont mises ensemble pour mettre en place la PAMUSAB », fait savoir Mme Kaneza.

Et de renchérir : « La PAMUSAB a pris en main tout le travail de plaidoyer et de structuration ».

Selon toujours elle, par rapport au fonctionnement des mutuelles de santé, à la base il y a des ONGs qui appuyaient et qui faisaient la promotion de la mutuelle de santé dans les collines. Toutefois, déplore Mme Kaneza, il n'y avait pas d'organisations faitières de ces mutuelles de santé. C'étaient plutôt les ONGs qui accompagnaient ce mouvement qui se sont mises ensemble pour créer la PAMUSAB. Ces organisations sont actuellement Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines (ADISCO), la Mutuelle Nationale de Santé (MUNASA) Twitwararikane, l'Union pour la Coopération et le Développement (UCODE-AMR), la FVS-AMADE Burundi et la Memisa Belgique.

Elle signale que le plaidoyer consiste en ce qu'il y ait des

politiques de protection sociale en santé qui puissent favoriser toute la population de manière à ce qu'elle puisse accéder aux soins de santé.

Pour ce qui est de la structuration, de l'accompagnement et de professionnalisation du mouvement mutualiste, Mme Kaneza avise que des mutuelles à la base au niveau communal, au niveau provincial et au niveau, régional seront mises en place selon les acteurs et la zone d'action.

CONAMUS, un des fruits de la PAMUSAB

Mme Kaneza notifie que de ces cinq faitières (fédérations) des différentes organisations qui appuyaient les mutuelles de santé sont nées de petites mutuelles. On a mis en place ce qu'on appelle une confédération nationale des mutuelles du Burundi (CONAMUS).

« CONAMUS est l'un des fruits du travail de la PAMUSAB. Aujourd'hui, la PAMUSAB est en train d'accompagner la CONAMUS. Comme c'est une nouvelle organisation, on voudrait bien la doter d'un personnel technique et de toutes les ressources qu'il faut pour la rendre fonctionnelle », se réjouit-elle avant d'annoncer que dans la professionnalisation, il y a également le volet digitalisation de la gestion des mutuelles de santé.

Evoluer avec les mêmes services

La patronne de la PAMUSAB est satisfaite aussi de l'actuelle harmonisation des approches et procédures.

« Au début, quand les mutuelles de santé ont commencé, chaque acteur avait sa propre méthodologie, les procédures d'appuyer ces mutuelles de santé. Ils avaient leurs propres outils de gestion mais, avec la naissance de la PAMUSAB, on s'est concerté et on a vu que certaines mutuelles de santé avaient des procédures plus ou moins conformes », fait-elle savoir.

Mme Kaneza certifie qu'on s'est mis ensemble pour produire un

document d'harmonisation des approches afin d'évoluer avec les mêmes services.

« Les cotisations ont été harmonisées, le paquet des services, c'est-à-dire les soins qu'on peut offrir aux membres, les périodes de cotisation et, les outils de gestion également. Actuellement, toutes les mutuelles de santé membres de la PAMUSAB ont les mêmes outils de gestion », dit-elle.

Même groupe cible que la CAM

Mme Kaneza avoue qu'on se retrouve sur le même groupe que la Carte d'Assurance Médicale (CAM). Ce qui constitue un frein à l'adhésion à la mutuelle de santé.

Pourtant, la CAM est destinée aux ménages vulnérables. Cependant, dans la pratique, tout le monde peut l'utiliser. Elle regrette également que dans le secteur de la mutualité, plusieurs mécanismes sont superposés et il n'y a pas de groupe de définition du groupe cible pour chaque mécanisme.

Elle témoigne enfin que le taux de pénétration de la mutuelle de santé reste encore faible. « Aujourd'hui, nous avons atteint 2% de notre groupe cible », avise Mme Kaneza.

Et de conclure : « La PAMUSAB ouvre ses portes jusqu'au niveau régional. Elle organise des échanges d'expériences dans la région et dans la sous-région. En 2018, nous avons créé la plateforme des acteurs mutualistes d'Afrique Centrale (PAMAC) pour faire le plaidoyer au niveau régional afin d'appuyer les différents gouvernements dans la mise en place des couvertures sanitaires universelles durables et pérennes et de renforcer le mouvement mutualiste ».

Mme Kaneza rappelle enfin qu'un des points de succès de la PAMUSAB est que les mutuelles communautaires parviennent à payer régulièrement les frais qu'elles doivent aux formations sanitaires et à mettre en place l'intermutualité.

Mélance Maniragaba

ANAGESSA

Pourquoi tant de retards dans le paiement des producteurs ?

La collecte du « surplus » de maïs continue dans toutes les provinces du pays. Les quantités déjà collectées s'élèvent aujourd'hui à plus de 33 mille tonnes. Néanmoins, cette campagne est caractérisée par des imperfections dans certaines localités du pays, surtout celles liées aux retards de paiement des producteurs. L'Anagessa appelle les producteurs à ne pas céder à l'impatience

Officiellement, la campagne de collecte du « surplus » de maïs continue dans toutes les provinces du pays. Comme le signale Joseph Nduwimana, Directeur Général de l'Anagessa, au départ, l'Anagessa prévoyait collecter autour de 25 mille tonnes de surplus de maïs. Grâce à une bonne récolte, les quantités escomptées ont été largement dépassées. La quantité des maïs déjà collectés s'élève aujourd'hui à 33 mille tonnes. Cela a fait que certains hangars commencent à être débordés.

Pour y faire face, cette autorité signale que depuis la semaine dernière, des activités de désengorgement de ces hangars sont en cours. Comme continue à l'évoquer, le DG de l'Anagessa, cette agence loue de grands hangars en cas de besoin. « Nous sommes en train de déplacer les récoltes à partir de nos hangars débordés vers quatre grands hangars. Et cela pour respecter les normes

standards de conservation des denrées alimentaires », explique M. Nduwimana.

Ces quatre grands hangars se trouvent dans les provinces de Gitega, Ngozi, Cankuzo et à Ngagara en Mairie de Bujumbura. A part celui de Ngagara qui est une propriété du Gouvernement du Burundi, les 3 autres appartiennent à des particuliers. « Les hangars se trouvant à Ngozi et à Cankuzo nous ont été prêtés par des particuliers qui n'étaient pas en train de les utiliser. Nous ne les payons pas », souligne-t-il. Il explique également que les travaux de réhabilitation des silos appartenant au gouvernement sont en cours.

Une campagne qui est loin d'être parfait

Depuis le début de l'actuelle campagne de collecte des grains de maïs au mois de février dernier, des inquiétudes ont fusé de partout jusqu'à se demander la raison d'être de l'Anagessa. « Pour PARCEM, l'Anagessa est inopportune. Il faut que l'Etat cesse ses actions inopportunes pour se consacrer à ses véritables missions pour appuyer l'économie », lit-on dans l'analyse sortie par le Parcem.

Dans différentes provinces, les producteurs n'ont pas cessé de faire part de leurs inquiétudes, surtout celles liées aux tricheries effectuées par certains agents de l'Anagessa. Pour certains producteurs, les agents de cette agence les accusent à tort d'avoir amené des grains de maïs qui ne sont pas bien secs



Joseph Nduwimana, Directeur Général de l'Anagessa : « Ce n'est pas toujours évident de payer cash. Mais l'Anagessa fait tout son mieux pour que l'argent des producteurs leur parvienne le plus vite possible ».

ou bien vannés. Ce qui diminue la quantité des maïs vendus et donc l'argent à percevoir. Dans certains autres centres de collecte, les producteurs déplorent que les agents de l'Anagessa les obligent à bien vanner et emballer la récolte vendue et le mettre sur des palettes. Le Directeur Général de l'Anagessa dit que ces inquiétudes de la population ne sont pas fondées. Il rappelle que même dans le communiqué lancé par cette agence, il est mentionné clairement que le producteur doit vendre des grains de maïs bien secs et bien vannés. Après la vente, l'Anagessa se charge du reste, que ce soit le stockage ou l'entretien. Il tient à préciser que cette institution dispose d'un personnel suffisant pour exécuter tous ces travaux.

Le problème de paiement, un casse-tête

Le problème qui se pose d'une manière généralisée est celui lié au retard de paiement des producteurs. Cela fait que certains préfèrent vendre leurs récoltes aux commerçants qui les paient directement au tour de 1000 FBu le kilo au lieu de le vendre à l'Anagessa à 1700 FBu le kilo et attendre des semaines pour être payés.

Cette situation a suscité l'intervention de la primature. Lors d'une réunion tenue le 8 avril 2024 avec les parties prenantes dans la collecte du « surplus » de la récolte de maïs, le Premier ministre a haussé le ton envers

l'Anagessa. Il trouvait anormal que les producteurs n'arrivent pas à percevoir leur argent à temps. Il a d'ailleurs donné l'ordre de payer ces producteurs dans une période ne dépassant pas 4 jours.

Pour le DG de l'Anagessa, ces retards sont généralement dus aux contretemps qui s'observent souvent dans les transferts d'argent depuis le ministère des Finances jusqu'aux producteurs. Il précise cependant que les 27 milliards de FBu qui devraient être payés aux producteurs dans cette période leur ont été donnés, mais, que puisque la collecte a continué dans l'entretemps, d'autres dettes se sont accumulées. Pour lui, ce n'est pas toujours évident de payer cash. Mais il rassure que l'Anagessa fait tout son mieux pour que l'argent des producteurs leur parvienne le plus vite possible. Toutefois, il tranquillise les producteurs que malgré ces défis, tous ceux qui ont vendu et qui vendront le « surplus » de leurs récoltes de maïs à l'Anagessa auront leur argent. Ils les invitent cependant à ne pas céder à l'impatience.

Signalons que le budget alloué à cette campagne s'élève à 40 milliards de FBu. M. Nduwimana précise que ce montant risque d'être insuffisant vu que les quantités escomptées ont été largement dépassées. Interrogé sur la gestion de cette situation, il a répondu que le gouvernement est prêt à tout financer.

Florence Inyabuntu

GOUVERNANCE

Une carte d'identité biométrique à l'horizon 2025 ?

A la veille des élections de 2025, le gouvernement donne un coup d'accélérateur au processus de digitalisation des services publics. Désormais, chaque citoyen en âge de voter aura une carte d'identité biométrique. Cependant, la tâche s'annonce difficile avec le faible taux d'électrification du pays et le temps qui reste avant le jour j

Pour des besoins de transparence des élections, le gouvernement a entrepris un vaste projet de digitalisation des services d'état-civil. C'était dans le cadre des préparatifs des élections de 2010. La plupart des communes ont été équipées pour produire des cartes d'identité biométrique, mais le projet s'est clôturé en queue de poisson.

A une année des élections de 2025 et dans le contexte du nouveau découpage administratif, le ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique vient de relancer le projet de fabrication des cartes d'identité biométriques. Au cours de cette année, toute la population burundaise éligible à la possession de la carte nationale d'identité disposera de cette nouvelle carte biométrique. Cela pour éviter les lamentations de certains politiciens après les élections, mais aussi pour se conformer aux autres pays de la région.



Il est indispensable d'utiliser la carte d'identité biométrique afin d'assurer la transparence des élections de 2025. Cela pour éviter les lamentations de certains politiciens après les élections, mais aussi pour se conformer aux autres pays de la région.

Une carte non falsifiable

Le ministère en charge de la sécurité publique estime que la carte d'identité biométrique va réduire drastiquement les cas de criminalité. « Les criminels seront retracés sans difficulté, car certains criminels cachaient leur vraies

collines d'origine en présentant des cartes d'identité erronées. La carte biométrique va aussi faciliter le mouvement des personnes n'ayant pas de passeports à travers les pays limitrophes signataires des conventions régionales de libre circulation », lit-on sur le site dudit ministère.

Nous osons espérer que la carte d'identité biométrique va corriger certaines anomalies et pratiques obscures de l'administration. Il n'est pas rare de trouver des cartes d'identité aux mains des étrangers. Une personne pouvait disposer de plus d'une pièce d'identité. Ce qui est délicat c'est que deux personnes avec une identification différente se retrouvaient avec un même numéro de la pièce d'identité. Certains ont eu du mal à se procurer des cartes SIM chez les opérateurs télécoms locaux. Une loi de protection de la carte d'identité biométrique serait en cours d'élaboration. Le projet sera présenté en conseil des ministres pour analyse et adoption dans les prochains mois.

Des résultats probants

Le gouvernement et ses partenaires ont déjà lancé la phase pilote de ce méga projet dans 11 communes pilotes. Il s'agit de Ruyigi, Bukinanyana, Kayanza, Bubanza, Gitega, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Rutana et Makamba.

Lors d'une émission publique animée depuis Karusi le 29 mars 2024, Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de l'Intérieur a fait savoir que les activités de production d'une carte d'identité biométrique sont en cours. Il a également ajouté qu'après le recensement de la population en cours jusqu'en août de cette année, les données recueillies pourraient être utilisées pour délivrer cette carte d'identité biométrique à la population et cette dernière serait utilisée lors des élections de 2025.

Il importe de signaler que la carte nationale d'identité biométrique permet de centraliser deux types de données : les informations complètes sur le titulaire et les données biométriques qui ne changent pas (les empreintes digitales, la couleur des yeux, les données biologiques) et son identité économique, notamment le NIF, les comptes bancaires...

Les défis ne manquent pas

La formation des agents d'état-civil à la manipulation de l'outil informatique et la maîtrise les techniques de fabrication de cette carte biométrique reste une préoccupation majeure du gouvernement. Cependant, les autorités tiennent à rassurer que des efforts seront déployés pour fournir aux Burundais une carte d'identité biométrique avant les élections de 2025. Un pari difficile à gagner compte tenu du temps qui reste avant les échéances électorales. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) projette l'enrôlement des électeurs vers la fin de cette année.

Le compte à rebours est lancé, mais dans l'entretemps le pays vit au rythme des coupures intempestives d'électricité. Le mieux serait de créer plusieurs points d'enregistrement dans chaque circonscription mais, avec la lenteur de la connexion internet et le taux d'électrification relativement faible, la tâche s'annonce difficile et complexe.

Jonathan Nzoyibonera

Tanzanie-Burundi-RDC : Le chemin de fer n'est plus un rêve

Les nouvelles infrastructures ferroviaires développées sur 200 km de Dar-es-Salaam à Morogoro construites dans le cadre du projet de construction du chemin de fer (SGR) Tanzanie-Burundi-RDC ont été visitées au cours de ce mi-avril 2024. L'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central (CCTTFA) a organisé cette visite conjointe multi-partenaires pour toucher et utiliser les infrastructures déjà en place

« Quand nous parlons de la construction d'un chemin de fer entre la Tanzanie, le Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC), plus tard entre la Tanzanie, le Rwanda et la RDC, les gens croient que nous rêvons. Si tu ne rêves pas, tu ne vas rien réaliser. L'essentiel est de rêver et mobiliser les ressources pour accomplir les rêves », fait remarquer Me Flory Okandju, Secrétaire Exécutif de l'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central (CCTTFA).

Certains partenaires financiers, membres du Corridor Central, agents du secteur publics et privés attendent parler ou lient les publications dans les médias et les réseaux sociaux du projet de chemin de fer à écartement standard reliant la Tanzanie, le Burundi et la République Démocratique du Congo (RDC), explique-t-il.

« Maintenant ils vont toucher, palper, le fruit de leurs efforts en utilisant le train. Aujourd'hui, nos Présidents ont rendu ce chemin de fer une réalité », précise Me Flory Okandju à l'occasion de la réunion du Comité Consultatif des Parties Prenantes (STACON) qui s'est tenue à Dar-es-Salaam en Tanzanie du 16 au 17 avril 2024.

Deux nouveaux participants au STACON: le Malawi et la Zambie

Le Patron du Corridor Central informe que l'organisation qu'il dirige a organisé la réunion du STACON, mais en même temps la visite des infrastructures clés qui



Me Flory Okandju, Secrétaire Exécutif de l'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central (CCTTFA) : « Nous avons pris le train, utilisé les nouvelles locomotives et voyagé de Dar-es-Salaam à Morogoro sur 200 km pour montrer aux partenaires et les membres du STACON, le développement des projets le long du Corridor Central ».

sont en cours de développement le long du Corridor Central.

« Ont pris part à cette visite la délégation composée par les partenaires, notamment de la Coopération Technique Allemande (GIZ), de la délégation de l'Union Européenne (UE) en Tanzanie, de la Banque Africaine de Développement (BAD) », indique-t-il avant de notifier que la visite a commencé au port de Dar-es-Salaam, puis à la station du SGR.

« Nous avons pris le train, utilisé les nouvelles locomotives et voyagé de Dar-es-Salaam à Morogoro sur 200 km pour montrer aux partenaires et les membres du STACON, le développement des projets le long du Corridor Central », renchérit Me Flory Okandju.

Il signale par ailleurs que depuis leur adhésion au Corridor Central

au mois de décembre 2023, deux nouveaux pays à savoir : la Zambie et le Malawi ont participé à ce voyage et pris part à la réunion du STACON.

Celui-ci est un organe chargé de facilitation du commerce de transport de transit au sein du Corridor Central. Il se réunit chaque année au mois de mars ou au mois d'avril pour examiner et délibérer les défis qui affectent le bon déroulement du commerce et du transport de transit le long dudit corridor depuis le port de Dar-es-Salaam jusqu'à la destination finale.

Avant que le STACON se réunisse, les équipes du Corridor Central associées aux équipes des parties prenantes font des enquêtes sur terrain. Elles partent par route de Dar-es-Salaam pour identifier les défis qui affectent le commerce, le transport et rédiger un rapport.

Celui-ci doit être signé pendant la réunion du STACON et soumis au Secrétariat Exécutif du Corridor Central chargé de l'amener aux organes décisionnels (conseil d'administration et conseil interministériel) pour formuler les recommandations afin de faire le plaidoyer.

Diminution des importations transitant par le port de Dar-es-Salaam

A l'occasion de la réunion du STACON, Me Flory Okandju reconnaît que le trafic a baissé dans certains pays du Corridor Central surtout du côté des importations. Toutefois, comparativement à l'année dernière, explique-t-il, le cargo ne fait qu'augmenter au port de Dar-es-Salaam. Il y a donc augmentation des exportations.

« La diminution des importations est explicitée dans le contexte globale. Il y a beaucoup des difficultés qui affectent le commerce entre autres, la guerre en Ukraine, la guerre dans les pays du Golfe, les attaques sur la mer rouge qui déstabilisent la chaîne d'approvisionnement, les difficultés liées à la cohabitation entre les habitants des pays... », fait-il savoir avant de tranquilliser qu'on peut éviter ou gérer ces problèmes.

Selon lui, chacun veut le monopole et le contrôler du marché. Ce qui entraîne des divergences de vue qui se manifestent parfois par des moyens plus ou moins violents. « La promotion du business, des relations d'affaires ou tout le monde est gagnant résoudrait le conflit. Cela en ce sens qu'il entrainera la création de l'emploi. Ce qui occasionne la croissance économique, augmenter l'assiette fiscale et aboutir ensuite au développement des infrastructures commerciales. L'avenir est dans les infrastructures vertes (protection de l'environnement) et dans les infrastructures bleues (l'eau) », martèle Me Flory Okandju.

Burundi : une avancée dans le projet de construction du chemin de fer

Gervais Ndirakobuca, Premier Ministre de la République du Burundi et Nnenna Nwabufu, Directrice Générale de la Banque Africaine de Développement pour l'Afrique de l'Est ont assisté aux cérémonies de signature de l'accord de don de 100 millions USD pour la réalisation de la phase II du projet de construction du chemin de fer (SGR) conjoint Tanzanie-Burundi-RDC (section Tanzanie-Burundi). Cela a eu lieu entre le gouvernement du Burundi représenté par Audace Niyonzima, ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique et Pascal Yembiline, Responsable du Bureau pays de la Banque au Burundi en mars dernier. Le début des travaux de la construction du chemin de fer est projeté avant la fin de cette année.



Le début des travaux de la construction du chemin de fer est projeté avant la fin de cette année.

Mélance Maniragaba

Burundi : Un territoire plein d'opportunités pour les investisseurs

Dans le but de stimuler la croissance économique du pays, l'Agence de Développement du Burundi (ADB) s'est engagée à collaborer avec l'administration locale en concentrant ses efforts sur les secteurs les plus productifs de chaque province. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs s'avère difficile en raison de la pénurie de carburant et du manque d'électricité



L'ADB a réuni les gouverneurs de provinces et les investisseurs pour réfléchir sur l'initiative de créer des sociétés dans chaque province afin de booster le produit intérieur brut.

Le Burundi regorge de nombreuses opportunités d'investissement qui ont besoin d'être exploitées par tous afin de pouvoir stimuler la croissance économique du pays. Il est important de concentrer davantage d'efforts dans les domaines les plus productifs de chaque province afin de créer plus de richesses. Cela permettra d'atteindre l'objectif du Burundi pour sa vision de devenir un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060. C'est ce qu'a souligné Révérien Nizigiyimana, directeur général de l'ADB lors d'un atelier de réflexion avec les gouverneurs des provinces sur l'initiative de créer une société dans chaque province qui s'est tenu en mairie de Bujumbura mardi le 23 avril 2024.

Cet atelier avait pour but de rassembler les acteurs du développement dans les secteurs public et privé afin de réfléchir sur les opportunités d'investissement en se basant sur les avantages comparatifs de chaque province qui pourraient favoriser le développement, créer des emplois et améliorer les opportunités d'affaires. L'atelier a été marqué par des débats et échanges, notamment par la présentation d'Egide Ndabirenge, un cadre de l'ADB, qui a exposé sur les différentes opportunités d'investissement dans chaque province.

De plus, Petit Christin Habonimana, un cadre de l'ADB a

souligné la nécessité d'exploiter les avantages comparatifs afin de créer des entreprises dans les provinces. Selon lui, les provinces doivent concentrer leurs efforts sur les secteurs qui offrent des atouts et des potentialités de croissance économique en termes de production. Les secteurs qui devraient être privilégiés sont notamment l'agriculture, la technologie, l'éducation, le tourisme, l'énergie, l'industrie, les mines et la santé.

Ces opportunités vont-elles contribuer à l'atteinte de la vision du Burundi ?

« Nous avons vraiment des atouts à proposer aux investisseurs qu'ils soient locaux ou étrangers », a déclaré Révérien Nizigiyimana. Pour accroître le produit intérieur brut (PIB), il est important que chaque individu puisse augmenter sa production. Notre objectif est donc de repérer les opportunités d'investissement dans chaque province et de déterminer les secteurs qui présentent le plus de potentiel par rapport aux autres provinces afin que les investisseurs

puissent se concentrer sur ces opportunités.

Selon lui, l'objectif ultime de cette vision est de faire du Burundi une nation prospère grâce à une augmentation durable de la production des biens et des services, ainsi que des changements structurels qui entraîneront une augmentation de l'espérance de vie, la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté dans toutes ses dimensions.

Cependant, certains participants ont fait leur la réalisation de ces objectifs. Seul bémol, le gouvernement doit d'abord résoudre le problème de pénurie de carburant et de manque d'électricité.

Certaines recommandations ont été formulées après les débats et échanges dans les cinq groupes représentant les nouvelles provinces issues du nouveau découpage administratif. Elles concernent entre autres la collaboration entre le ministère en charge de l'agriculture, le ministère en charge du commerce et l'ADB

dans le cadre de la mise en œuvre des projets agricoles (agri-élevage) et de l'implantation des usines pour mener à bien ces projets, il faut qu'il y ait la création des zones industrielles pour que la Regideso y construise des infrastructures électriques, l'amélioration des productions d'élevage et la mise en place d'une banque de l'agriculture et de l'élevage.

Les opportunités d'investissement suivant le nouveau découpage administratif

Les provinces	Potentialités existant qu'il faut exploiter
1. Butanyerera	Le tourisme sur les lacs du Nord (eaux thermales, forêts) L'aménagement de l'aéroport de Ngozi Le développement de la filière café (transformation – Exportation) L'énergie (carburant-Electricité)
2. Buhumuza	Les arachides, l'huile (usine de production d'huile d'arachide) Les avocats (usine de transformation) La construction d'un grand hôtel pour le tourisme (près du parc de la Ruvubu)
3. Gitega	Le Centre de production des semences de pomme de terre La production des légumes, maïs, fruits L'industrie de transformation agroalimentaire (avocat, La valorisation des sites touristiques (Gishora, eaux thermales) La valorisation de l'énergie hydroélectrique et solaire
4. Bujumbura	La production et la transformation du riz, du maïs, des tomates et du macadamia Tourisme : construction des hôtels 5 étoiles Pêche industrielle : bateaux de pêche
5. Burunga	Industrie des sites touristiques Industrie agroalimentaire L'industrie de production de l'huile de palme Augmenter la capacité de transformation de la Canne à sucre

Jonathan Nzoyibonera

GENRE

Ange Raïssa Irakoze, la gagnante de la finale nationale du concours MIME

Ange Raïssa Irakoze, étudiante à l'Université du Burundi dans la Faculté de Médecine, est l'heureuse gagnante de la finale nationale du concours inter-régional "Mon idée mon Entreprise" édition 2024. Elle représentera le Burundi dans la finale inter-régionale qui se déroulera à Luanda, en Angola du 11 au 14 juin 2024



Ange Raïssa Irakoze représentera le Burundi à la finale inter-régionale du concours MIME qui se déroulera à Luanda, en Angola du 11 au 14 juin 2024.

Un projet intitulé « Innovation pour la vie : Couveuses Néonatales Écologiques », présenté par Ange Raïssa Irakoze, étudiante à l'Université du Burundi dans la Faculté de Médecine, a remporté la finale nationale du concours inter-régional "Mon idée mon Entreprise" (MIME) édition 2024. Mlle Irakoze a reçu une enveloppe de 181 euros. Cette victoire lui ouvre également la porte pour participer à la finale inter-régionale qui se déroulera à Luanda, en Angola, du 11 au 14 juin 2024.

Le projet d'Irakoze a été sélectionné parmi les 10 meilleurs projets présentés lors de la finale nationale pour cette édition au niveau du Burundi. Ces projets ont été choisis parmi 21 propositions soumises

par des étudiants en provenance des Universités membres de l'AUF lors de la demi-finale. Parmi les autres lauréats, le projet intitulé « Transformation des déchets en œuvres d'art », présenté par Murhonyi Kabasha Esther de l'Université Espoir d'Afrique a décroché la deuxième place. Le

projet qui a occupé la troisième place est intitulé : « l'élevage des lapins modernes et la production de leur alimentation », présenté par Cédric Niyongabo de l'Université Lumière de Bujumbura. Ces deux autres gagnants ont bénéficié respectivement des enveloppes de 150 et 130 euros.

La lutte contre le changement climatique à l'honneur

Pr Fulgence NAHAYO, Représentant de l'AUF Burundi a fait savoir que la thématique générale de la 3ème édition du concours MIME porte sur la lutte contre le changement climatique. D'autres projets présentés au cours de cette finale au niveau du Burundi sont entre autres : l'agriculture intelligente face au changement climatique, l'usage des crottes de lapins comme engrais organique, recyclage des déchets plastiques en briques écologiques BUILD GREEN COMPANY, pour ne citer que ceux-là.

Pr NAHAYO se dit satisfait de la qualité des résultats de ce concours pour cette année. « De meilleurs projets innovants centrés sur le changement climatique ont été présentés », se réjouit-il.

Promouvoir et susciter l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire

Comme l'a fait savoir Pr Fulgence NAHAYO, ce concours est conjointement organisé par les Directions régionales Afrique

australe et Océan indien, Afrique centrale et Grands Lacs, Afrique de l'Ouest et Caraïbes de l'AUF. Le concours s'adresse aux étudiants et doctorants des établissements membres de l'AUF.

Selon toujours lui, ce concours aspire à la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire et offre une opportunité de transformation des idées en projets d'entreprise. « Le concours suscite et encourage l'esprit entrepreneurial des étudiants. Il diffuse également la culture entrepreneuriale, valorise les initiatives entrepreneuriales des étudiants et met en avant la recherche et l'innovation », explique-t-il.

L'AUF Burundi, via le Centre d'Employabilité Francophone de Bujumbura, a mis à la disposition des jeunes universitaires une offre de services basée sur quatre pôles, à savoir : Conseil et tutorat emploi, Formations professionnelles complémentaires, Certifications professionnelles et enfin la Pré-incubation entrepreneuriale.

Florence Inyabuntu

Tanzanie : Fermeture de 5 centrales hydroélectriques due à la surproduction

Deux mois après la mise en service de la nouvelle centrale hydroélectrique Julius Nyerere (2 115 MW), la Tanzanie a fermé cinq centrales hydroélectriques pour réduire l'excédent d'électricité du réseau national. Le Kenya, quant à lui, la souffre d'inondations dues aux fortes pluies. Les détails dans cette revue de la presse régionale



La centrale hydroélectrique de Julius Nyerere qui produit 2115MW d'électricité en Tanzanie.

Pour la première fois, la Tanzanie, pays qui souffrait de pénuries chroniques d'électricité ferme ses centrales hydroélectriques en raison d'une production excédentaire, selon peaples Gazette

Le premier ministre Tanzanien, Kassim Majaliwa a annoncé la fermeture de cinq centrales hydroélectriques dans ce pays afin de réduire l'excédent d'électricité du réseau national.

Selon M. Majaliwa, la centrale hydroélectrique principale Mwalimu Nyerere de 2 115 MW a déjà produit à elle seule l'électricité suffisante pour alimenter les grandes villes, y compris le principal pôle commercial du pays, Dar-es-Salaam suite aux fortes pluies qui ont commencé plus tôt cette année.

« Nous avons fermé toutes ces centrales parce que la demande est faible et la production d'électricité est trop importante. Nous n'avons aucune allocation pour le moment »,

a déclaré un responsable de Tanesco, la compagnie d'électricité gérée par le pays

Ce développement intervient deux mois seulement après la mise en service de la première turbine d'une capacité de 235 MW de cette nouvelle centrale hydroélectrique afin d'augmenter la capacité de production d'électricité et de contribuer à réduire des mois de rationnement électrique, conclut peaples Gazette

Kenya : Les inondations ravagent le pays

Les résidents kenyans de diverses régions du pays comptabilisent de

lourdes pertes alors que de fortes inondations continuent à détruire leurs propriétés.

« Dans la région du Rift Nord, plus de 400 familles ont été déplacées et plusieurs hectares de cultures vivrières ont été endommagés ou submergés par les inondations qui ont fait des ravages suite aux récentes fortes pluies », lit-on sur The East African.

Ces inondations ont également endommagé les routes et les infrastructures. Les services de transport ont été perturbés dans plusieurs zones.

Ces derniers jours, d'autres villes du

pays ont également affectées par les inondations récurrentes.

« La situation à Nairobi a atteint des niveaux extrêmes. Malgré tous ses efforts, le gouvernement du comté est clairement dépassé. Nous avons besoin de tous les services d'urgence nationaux mobilisés pour sauver des vies », a déclaré Edwin Sifuna qui supervise le comté de Nairobi.

Un rapport de l'ONU indique qu'au moins 32 personnes ont perdu la vie dans ces inondations et plus de 40 000 ont été contraintes de quitter leur domicile à cause de la pluie et des inondations.

Oscar Okumu, directeur de la Croix-Rouge du Rift Nord du Kenya a déclaré que la plupart des familles touchées par les inondations ont besoin d'un soutien psychologique et social, d'un abri, de nourriture et d'articles non alimentaires.

RDC : plus 537 millions USD engloutis par le secteur de la sous-traitance

Selon le Potentiel, Le secteur de la sous-traitance en République Démocratique du Congo (RDC) est au cœur d'un scandale financier mettant en cause neuf entreprises minières exerçant dans la province du Katanga.

L'autorité de régulation de la Sous-Traitance dans le Secteur Privé (ARSP) congolais a révélé que le pays a perdu plus de 535 millions USD suite à la mafia organisée dans le secteur de la sous-traitance.

A cet effet, l'ARSP a démantelé un réseau d'actionnaires figurants utilisés par ces entreprises de sous-traitance exécutant de grands marchés au sein des sociétés d'extraction des minerais dans cette province.

Ainsi, le Directeur Général de l'ARSP a organisé une séance d'audition à laquelle ont pris part un représentant du groupe Eurasian Resources Group (ERG), les avocats, les directeurs de l'ARSP et tous les associés figurants des neuf sociétés de sous-traitance concernées ci-dessous :

Rocada, Roche solide, Standar fiable, Technologies global, Etalon SA, Surtek, Socon, Transversal et Vision.

« Il ressort de cette séance d'audition que la multinationale Eurasian Resources Group ERG en sigle appartenant à des russes et Kazakhs s'est malicieusement arrangée pour créer les neuf sociétés sous-traitantes citées dans lesquelles les Congolais ont été placés avec des parts sociales fictives en les faisant passer par la suite pour des associés majoritaires pour échapper à la loi congolaise sur la sous-traitance qui dispose que plus de 50 % des parts doivent être détenus par des Congolais dans une entreprise de sous-traitance », confirme les sources internes du Potentiel.

Revue de la presse régionale réalisée par Méchaël Tuyubahe

FINANCE

Budget général de l'Etat, exercice 2023-2024

Les réalisations du premier semestre satisfont le gouvernement

Devant le parlement réuni en congrès, mercredi le 24 avril 2024, le premier ministre Gervais Ndirakobuca a présenté le rapport de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA), exercice 2023-2024. Le rapport couvre les domaines politique, économique, social et environnemental. Focalisons-nous sur les réalisations dans le secteur économique au cours du premier semestre

Au cours du premier semestre, il était prévu la construction des bâtiments de la chancellerie et de la résidence à Dodoma en Tanzanie sur un budget de 2,2 milliards de FBu. Ces fonds sont disponibles. Il ne reste que l'autorisation de bâtir. En plus, le bâtiment de la chancellerie de Kigoma a été construit et équipé.

La réhabilitation de la résidence du chef de mission diplomatique à Kampala (Ouganda) a coûté 731,7 millions de FBu. Le taux de réalisation est à 20 %. Les travaux sont en cours au deuxième semestre. La salle des conférences du ministère en charge des affaires étrangères a été réhabilitée sur un budget de 139,9 millions de FBu.

Le paiement des factures du projet RN3 (Rumonge - Nyanza-Lac) et les travaux connexes pour deux trimestres a coûté 775 millions de FBu. Et l'expropriation des personnes affectées par le projet

RN3 et les travaux connexes ont coûté 50,2 milliards de FBu. Le Burundi est en train de construire le port sec de Kwala (Tanzanie) sur un budget d'un milliard de FBu. Le taux de réalisation est à 70 %.

BBN dans le processus d'accréditation

L'accréditation des laboratoires (ISO 17025) et la certification du système (ISO 17020, ISO 17065 et ISO 9001) des services du Bureau Burundais de Normalisation et contrôle de la qualité (BBN) coûteront à l'Etat burundais 500 millions de FBu. En plus, un centre de normalisation conforme aux normes de qualité sera construit avec un budget de 600 millions de FBu. Ces deux projets sont en cours même au deuxième semestre de 2023-2024.

Le processus de classement de 50 établissements touristiques d'hébergement suivant des normes de l'East African Community (EAC) ont englouti un budget de 33 millions de FBu. Mais 10 millions de FBu ont été déjà engagés pour la pré-classification de desdits établissements programmée au deuxième semestre de 2023-2024.

Le Burundi a organisé et participé (à Bujumbura) à la foire régionale des micro, petites et moyennes entreprises de l'EAC (Jua Kali/ Nguvu Kazi) avec un budget de 635,7 millions de FBu. La mise en place de 40 500 plants de palmier à huile sur 300 hectares a coûté 21 millions de FBu.



Le premier ministre Gervais Ndirakobuca a présenté le rapport de mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) devant le parlement réuni en congrès.

L'eau et l'électricité n'ont pas été oubliées

L'installation du matériel électrique sur un réseau de 69 km (moyenne tension) et 98,7 km (haute tension) a été effectuée sur un budget de 339, 6 millions de FBu. Le projet est en cours au deuxième semestre.

L'électrification de la localité de Mutambara à Rumonge coûtera 1,2 milliards de FBu. Le contrat de fourniture des matériels a été signé au 1er semestre et le projet est en cours même au deuxième semestre.

L'inventaire nationale des projets sur l'eau et l'assainissement va coûter 350,4 millions de FBu. En

plus, les extensions des adductions en eau potable dans le quartier Nyabugete IV ont été exécutées avec un budget de 605,7 millions de FBu. La disponibilisation de 350,4 tonnes de semences de maïs hybride dans les stocks des bureaux provinciaux en charge de l'agriculture a coûté 912 millions de FBu.

Le renforcement des capacités financières de 29 000 producteurs va coûter 8,2 milliards de FBu. Le projet est en cours d'exécution. L'informatisation de cinq hôpitaux à savoir : hôpital de Mabayi (Cibitoke), Gashoho (Muyinga), Rema (Ruyigi), Gahombo (Kanyanza) et Musenyi (Ngozi) a coûté de 713 millions de FBu.

La présentation du PTBA devant le parlement survient après que le Conseil des Ministres qui s'est réuni ce mercredi 17 avril 2024 à Gitega ait étudié l'exécution du budget de l'Etat (exercice 2023-2024) au deuxième semestre. Les ressources intérieures prévues pour financer les activités du deuxième trimestre équivalaient à 468,97 milliards de francs burundais. Les réalisations ont atteint un montant de 516,75 milliards de francs de FBu, soit une performance de 110,19 % tirée essentiellement par les recettes fiscales. Quant aux dépenses, le plafond au cours du deuxième semestre était fixé à 697,36 milliards de FBu alors que le montant total exécuté était de 518,7 milliards de FBu soit une réalisation de 74,38%.

Gilbert Nkurunziza

Monsieur Pang Xinxing, Président de StarTimes Group Conferencier du panel sur la Chine du forum de l'Ecole Kennedy de Harvard en 2024

Les 20 et 21 avril 2024, s'est tenue la 5ème Conférence sur la Chine de l'École Kennedy de Harvard au sein de ce prestigieux établissement. Evènement rehaussé par la participation en ligne, le soir du 21, de l'invité de marque Monsieur Pang Xinxing, Président de StarTimes Group, en qualité de conferencier du panel sur la Chine.



Le Président Pang de StarTimes au cours de son discours lors du forum.

La Conférence sur la Chine de l'École Kennedy de Harvard, organisé par la Société Greater China de l'École Kennedy de Harvard, se concentre sur le développement des économies, des politiques et des cultures chinoises et étrangères.

Son objectif est de combler le fossé de communication entre la Chine et le monde, en fournissant une plateforme conviviale et ouverte pour les discussions entre les leaders mondiaux des communautés universitaires, gouvernementales, commerciales et d'entreprises. Le thème principal de cette conférence était "Sincérité et coopération", avec neuf sous-forums abordant entre autre, des sujets tels que "Relations entre les États-Unis et la Chine", "Macroéconomie mondiale et économie chinoise", "Gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle", "La Chine et l'Asie du Sud-Est", "La Chine et le Moyen-Orient", "La Chine et l'Afrique", "La Chine et l'Amérique latine". L'évènement a été honoré par la présence des invites de marques à l'instar de son Excellence Xie Feng, Ambassadeur de la République Populaire de Chine aux États-Unis, Monsieur Graham Allison, Doyen fondateur de l'École Kennedy de Harvard, Monsieur Xue Lan, Doyen du Collège Schwarzman de l'Université Tsinghua, des représentants des secteurs politique, commercial et académique des deux pays,

ainsi que plus de 300 étudiants et membres du corps enseignant de Harvard, et plus de 300 étudiants chinois étudiant aux États-Unis. L'organisation de la conférence visait à trouver des voies communes de développement entre la Chine et le reste du monde à travers la communication et la collaboration.

En tant que fondateur d'une entreprise de télévision numérique

de premier plan en Afrique, Monsieur Pang Xinxing, Président de StarTimes Group, a prononcé un discours en ligne lors du sous-forum "La Chine et l'Afrique: Perspectives futures", partageant le parcours de la création, de la croissance et du développement des activités africaines de StarTimes Group, le plus grand opérateur media en Afrique, avec les participants.

StarTimes Group a été fondé en 1988 par Monsieur Pang Xinxing dispose à son actif d'une expertise de 35 ans d'histoire dans les médias. Depuis sa création en effet, StarTimes group a toujours été profondément impliqué dans les domaines de la radiodiffusion, de la télévision et des nouveaux médias.

Dans cette dynamique, Le Président Pang Xinxing relate : "En Chine,

StarTimes a connu l'ensemble du processus de développement de la télévision par câble chinoise, de son absence à son existence, de l'analogique au numérique, devenant un intégrateur de systèmes et un fournisseur de technologies avec une influence considérable dans l'industrie de la radio et de la télévision chinoise."

En Afrique, à partir de l'obtention de la première licence d'exploitation de télévision numérique au Rwanda en 2007, après près de vingt ans d'exploitation et de développement, "StarTimes a établi une plateforme de transmission réseau couvrant 45 pays et 1,2 milliard de personnes en Afrique subsaharienne. Il est devenu le seul opérateur proposant simultanément des services de vidéo longue payante dans les régions anglophone, francophone et lusophone de l'Afrique. Il a mis en place un mécanisme de génération de contenu grâce à l'intégration de programmes, à la traduction de programmes, à la production de programmes, diffusant actuellement 830 ensembles de chaînes de télévision africaines de premier plan, des chaînes autogérées de StarTimes et des chaînes internationales sur la plateforme dans plus de dix langues pour une diffusion continue 24 heures sur 24. Il a mis en place un système de marketing complet et un système de service après-vente, comprenant plus de 200 points de vente et 30 000 magasins de proximité, et a constitué un effectif de 4 000 employés."

Poursuivant son discours, le Président Pang a déclaré : "StarTimes a continuellement investi dans l'industrie de l'information en Afrique et a apporté sa propre contribution à la numérisation et à l'information de la société africaine", y compris en brisant les monopoles industriels, en promouvant la popularisation de la télévision numérique en Afrique, en abaissant considérablement les barrières d'investissement et technologiques pour les médias télévisuels locaux, en favorisant la prospérité et le développement des médias locaux africains, en organisant des compétitions de doublage dans les langues africaines locales pour sélectionner et former des talents locaux du doublage, en établissant des bases de doublage au siège de StarTimes et localement en Afrique pour promouvoir l'héritage et le développement de la culture africaine locale, et plus encore.

Aujourd'hui, StarTimes est devenue une marque remarquable et bien connue en Afrique. Dans la coopération de plus en plus étroite entre la Chine et l'Afrique aujourd'hui, les opérations de StarTimes en Afrique entrent dans une période de récolte. Le président Pang Xinxing a souligné: "Avec l'approfondissement de la coopération économique et commerciale sino-africaine et le soutien accru à l'infrastructure énergétique en Afrique par des organisations telles que la Banque mondiale, l'électricité en Afrique devient progressivement plus répandue. Avec cela, la prochaine décennie sera certainement une décennie de popularisation des terminaux domestiques numériques (intelligents) en Afrique. Nous sommes pleins de confiance dans le développement de l'économie africaine!"



Echanges dynamiques en visioconférence entre le Président Pang et les participants au forum.



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES

